

II.2.31. Antretien Entre Jacques ha Pierres.

Ms. II, p. 168-195.

Timbre : aucun.

Incipit : Deiz-mat dit, va mignon : ha te zo citoyen ?

Composition : 445 v ; de 12 p. Chaque prise de parole est de longueur très variable (de 1 à 26 v.), ce qui explique pourquoi nous ne pouvons parler de couplets au sens strict du terme. Au total, les prises de paroles de Jacques courent sur 320 v. et celles de Pierres sur 125 v.

Sujet.

Entretien entre Jacques et Pierre. Dans la forme, ce texte est proche de la dispute. Elle oppose Jacques qui est contre les changements apportés par la Révolution et Pierre qui est pour. Ce dernier finit par se ranger à l'avis de son compère. Il est à signaler que la discussion tourne autour de la Constitution Civile du Clergé, dès le v. 136 et cela jusqu'à la fin.

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication.

Autres sources : aucune feuille volante antérieure à la transcription Lédan ne nous est connue. Ce texte est postérieur au vote de la Constitution Civile du Clergé (12 juillet 1790), et, sans doute, au décret obligeant les prêtres à prêter serment (9 novembre 1791), voire même au décret ordonnant la déportation des réfractaires (27 mai 1792), mais antérieure à l'abolition de la royauté (21 septembre 1792), puisqu'il fait encore mention du roi (v. 8, 374).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : vers 1815 (g').

Impression(s) : aucune

Mise en valeur : MaL (1834) / Poésies bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Par contre, nombre de textes, classé dans la catégorie 1134 Problèmes religieux pendant la Révolution, reprennent les griefs énoncés par Jacques dans ce texte.